DEPARTEMENT

SAONE-ET-LOIRE

CANTON

MACON I

COMMUNE

CHARNAY-lès-MACON

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 11/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le 15/07/2024

ID: 071-217101054-20240425-2024\_31-AU

Liberté – Egalité – Fraternité

#### **DECISION DU MAIRE**

**Objet**: Avenant n° l' relatif à la modification du marché n°2023\_06 relatif à l'aménagement d'une piste cyclable sur la route de Davayé – secteur 3 conclu avec la société EIFFAGE ROUTE.

# Le Maire de Charnay-Lès-Mâcon

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-18, L 2122- 20, L 2122-22 et L 2122-23.

VU le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 1er avril 2019, notamment l'article L2123-1

**VU** la délibération du 5 octobre 2020 alinéa 4 par laquelle le Conseil Municipal a chargé Madame Le Maire par délégation de cette assemblée de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

**CONSIDERANT** le marché n°2023\_06 relatif à des travaux d'aménagement pour la création d'une piste cyclable sur la route de Davayé – secteur 3 conclu le 26 septembre 2023 entre la ville de Charnay-Lès-Mâcon et la société EIFFAGE ROUTE, domiciliée au 352 Impasse du pré d'Enfer – 71260 Senozan, pour un montant de 333 221,60 € HT (offre de base + PSEI – parking en pavé enherbé)

**CONSIDERANT** qu'à la demande du maitre d'ouvrage, le projet initial a été adapté à la suite d'ajustements apportés au cours de la réalisation des travaux,

**CONSIDERANT** que ces travaux supplémentaires d'ajustements entrainent à la fois une moins-value de 23 084,50€ HT, ainsi que la création de nouveaux prix, non prévus au marché en plus-value de 22 454,20 € HT décomposée ci-dessous :

- PNI Reprise branchement AEP pour un montant de 2 920,00 € HT
- PN2 Reprise branchement EU pour un montant de 1 765,00 € HT
- PN3 Reprise branchement EP pour un montant de 1 898,00 € HT
- PN4 Reprise branchement GAZ pour un montant de 2 920,00 € HT
- PN5 Occultant sur clôture rigide pour un montant de 2 618,00 € HT
- PN6 Fourniture et pose de bordures 13 pour un montant de 2 100,00 € HT
- PN7 Reprise du béton en pourtour des bordures I3 à l'intérieur de l'anneau du giratoire de la poste, finition béton balayé pour un montant de 2 810,00 € HT
- PN8 Fourniture et mise en œuvre de béton balayé à l'intérieur des ilots pour un montant de 790,00 €
   HT
- PN9 Réparation de bordure existante signalisation verticale pour un montant de 4 125,00 € HT
- PN10 Signalisation de police type B21.1 (taille petite) Flèche pour un montant de 278,20 € HT
- PNII Signalisation de police type balise J5 Flèche tête d'ilot pour un montant de 230,00 € HT

**CONSIDERANT** que le délai d'exécution retenu pour les travaux du marché initial est de 6 mois (dont l mois de préparation) à compter de la date de notification par ordre de service de démarrage daté du 9 novembre 2023.

**CONSIDERANT** la nécessité de passer un avenant afin d'intégrer les prix nouveaux, d'acter les moins-values au marché et la prolongation du délai d'exécution pour la réalisation des travaux supplémentaires,

#### DECIDE

Envoyé en préfecture le 11/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le 15/07/2024

ID: 071-217101054-20240425-2024\_31-AU

<u>Article I</u>: est accepté la signature d'un avenant n° l au marché n°2023\_06 – Aménagement d'une piste cyclable sur la route de Davayé – secteur 3 conclu avec la société EIFFAGE ROUTE.

Article 2: le montant en moins-value est de – 630,30 € HT soit – 756,36 € HT. Le montant du marché de base + la PSE I passe ainsi de 333 221,60 € HT (399 865,92 € TTC) à 332 591,30 € HT (399 109,56 € TTC), ce qui représente une diminution de – 0.19% du montant du marché initial.

Article 3: la durée d'exécution des travaux est prolongée de 2 mois.

<u>Article 3</u>: La procédure d'exécution du marché restant inchangée, toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans l'avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

<u>Article 4</u>: Le Maire et le Trésorier municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Charnay-Lès-Mâcon, le 25 Avril Zozu Le Maire,

Christine ROBIN

Christine ROBIN

<u>Délais et voies de recours</u>: La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire de la commune de Charnay-lès-Mâcon dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois, vaut décision implicite de rejet. Un recours peut être également introduit devant le Tribunal Administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, 21000 Dijon ou sur le site <a href="https://www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>, dans le délai maximum de 2 mois à compter de la notification du présent arrêté, ou du rejet du recours gracieux par la commune de Charnay-lès-Mâcon.

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le 15/07/2024





#### MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

#### MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

## **AVENANT Nº 1**

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

## A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

## **VILLE DE CHARNAY LES MACON**

Mairie Impasse de Champgrenon 71850 CHARNAY LES MACON

#### B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

#### **EIFFAGE ROUTE**

352 Impasse du Pré d'Enfer 71260 SENOZAN

## C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

# AMENAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE - ROUTE DE DAVAYÉ - SECTEUR 3 Lot unique

- Date de notification du marché: 26 septembre 2023
- Durée d'exécution du marché public : 6 mois (dont 1 mois de préparation) à compter du 09/11/2023, date de notification de l'OS de démarrage.
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

Montant base + PSE 01 HT: 333 221,60 €

Montant base + PSE 01 TTC: 399 865,92 €

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le 15/07/2024

ID: 071-217101054-20240425-2024\_31-AU

#### D - Objet de l'avenant.

#### Modifications introduites par le présent avenant :

A la demande du maître d'ouvrage, le projet initial a été adapté, des emprises ont été modifiées et des travaux complémentaires ont été demandés.

Compte-tenu de l'augmentation de la masse initiale des travaux et afin de permettre leurs réalisations, le délai d'exécution du marché est prolongé de 2 mois.

Ces travaux supplémentaires entrainent la création de prix nouveaux non prévus au marché :

N°	Désignation	unité	Prix unitaire H.T.
PN1	reprise branchement AEP	Forfait	2 920,00 €
PN2	reprise branchement EU	Forfait	1 765,00 €
PN3	reprise branchement EP	Forfait	1 898,00 €
PN4	reprise branchement GAZ	Forfait	2 920,00 €
PN5	Fourniture d'occultant sur clôture rigide	Forfait	93,50 €
PN6	fourniture et pose de bordures I3	Forfait	35,00 €
PN7	reprise du béton en pourtour des bordures 13 à l'intérieur de l'anneau du	Forfait	2 810,00 €
	giratoire de la poste, finition béton balayé		
PN8	fourniture et mise en oeuvre de béton balayé à l'intérieur des îlots	Forfait	790,00 €
PN9	réparation de bordure existante	Forfait	4 125,00 €
PN10	SIGNALISATION VERTICALE : signalisation de police type B21.1 (taille petite) -	Unité	278,20 €
	flèche		
PN11	SIGNALISATION VERTICALE : signalisation de police type balise J5 - flèche tête	Unité	230,00 €
	d'îlot		

Le montant H.T. des modifications est déterminé comme suit 🖫

	Montant
Montant du marché initial	333 221,60 € HT
Montant des travaux en plus-value	22 454,20 € HT
Montant des travaux en moins-value	-23 084,50 € HT
Montant du marché après avenant	332 591,30 € HT

#### Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a ur	e incidence	e financière sur le m	nontant du marché pu	ublic ou de	l'accord-cadre
		NON	$\boxtimes$	] 001	
Montant de l'a	venant :				
	Montant I	HT:-630,30€			

Nouveau montant du marché :

Montant HT: 332 591,30 €.Montant TTC: 399 109,56 €

Montant TTC: -756,36 €

Soit une incidence financière de -0,19 %

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le 15/07/2024

ID: 071-217101054-20240425-2024\_31-AU

## E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Lieu et date de signature	Signature + cachet entreprise		
SENOZAN, le 24 avril 2024	352 impasse du Prè do 352 impasse du Prè do 352 impasse du Prè do 371260 SENOZZA 732 +33 (0)3 85 20 98 09		

<sup>(\*)</sup> Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

#### Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A: Charnay les Mâcon, le 25 Avril 2024 Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



Reçu en préfecture le 12/07/2024

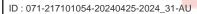
ID: 071-217101054-20240425-2024\_31-AU

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :				
Le titulaire signera la formule ci-dessous :				
	« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »			
	Α	, le		
	Signature du titulaire,			
En cas d'envoi en lettre recon				
(Coller dans ce cadre l'avis de réception p	oostal, daté et signé j	par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)		
■ En cas de notification par voie	électronique :			
(Indiquer la date et l'heure d'accusé d		présente notification par le titulaire du marché public ou de		
l'accord-cadre.)				

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le 15/07/2024



Page: 2/2



MAIRIE de CHARNAY LES MACON Pôle Travaux en régie/Manifestations Impasse de Champgrenon 71850 CHARNAY LES MACON

Devis: PJ240542/CHARNAYLESMACON.

Objet: ROUTE DE DAVAYE - AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE SECTEUR 3

N°	Désignation	U	Quantité	P.U.	Montant
TRAV	AUX COMPLEMENTAIRES				
PN1	Reprise branchement AEP	FT	1,00	2 920,00	2 920,00
PN2	Reprise branchement EU	FT	1,00	1 765,00	1 765,00
PN3	Reprise branchement EP	FT	1,00	1 898,00	1 898,00
PN4	Reprise branchement GAZ	FT	1,00	2 920,00	2 920,00
PN5	Occultant sur clôture rigide	FT	28,00	93,50	2 618,00
PN6	Fourniture et pose de bordures l3	FT	60,00	35,00	2 100,00
		FT	1,00	2 810,00	2 810,00
PN8	Fourniture et mise en œuvre de béton balayé à l'intérieur des ilots	FT	1,00	790,00	790,00
PN9	Réparation de bordure existante SIGNALISATION VERTICALE	FT	1,00	4 125,00	4 125,00
PN10	Signalisation de police type B21.1 (taille petite) - Flèche	U	1,00	278,20	278,20
	Signalisation de police type balise J5 - Flèche tête d'ilot	U	1,00	230,00	230,00

Montant Hors Taxes	22 454,20 €
TVA 20 %	4 490,84 €
MONTANT TTC	26 945,04 €

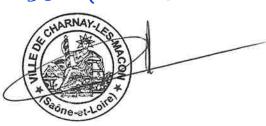
LE CLIENT

(signature et cachet)

Mention manuscrite "Bon pour commande"

10:25 AUNTE 2024

Bon pour commande



SENOZAN 352 impasse du Pré d'Enfer 71260 Senozan France

Tél. +33 (0)3 85 20 98 00 - F<sub>3</sub> +33 (0)3 85 20 98 09

www.eiffage.com

Pour l'entreprise,



EIFFAGE ROUTE CENTRE EST Siège social : 3 rue Hrant Dink 69002 Lyon France SNC au capital de 16 633 932 €

398 827 113 RCS Lyon - TVA FR 28 398 827 113